

République française
TARN
CADALEN - COMMUNE

Séance du jeudi 30 novembre 2023

Date de la convocation : 22/11/2023

Le jeudi 30 novembre 2023 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19	Présents : Guy BARDET, Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Denise STEVENSON, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Céline VERGÉ, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET
Présents : 15	
Représentés : 2	
Absents et excusés : 2	Représentés : Martine GRANET représentée par Guy BARDET, Philippe COUDERC représenté par Sébastien BRAYLÉ
Pour : 17	Excusés : Gérard ASSEMAT
Contre : 0	Absents : Amandine MERCADIER
Abstentions : 0	
Secrétaire de séance :	Céline VERGÉ

Délibération n°DE_2023_58

Objet : Choix de la société d'assurance pour la période 2024/2027

Arrivée de Mrs Jean-Michel DOYEN et Pierre RUTKOWSKI

Vu le marché public passé en procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique portant sur le marché des assurances portant sur 3 lots (possibilité de lot séparé)

Lot n°1 : Assurance dommages aux biens et risques annexes.

Lot n°2 :

- 2A : Assurance Responsabilité Civile et risques annexes
- 2B : Protection juridique, défense pénale et recours des agents et des élus

Lot n°3 : Assurance véhicules à moteur et risques annexes

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié sur la plateforme

<http://marches-publics.maires81.asso.fr> le 12 octobre 2023 et publié dans le journal « La Dépêche » le 16 octobre 2023

Vu le rapport d'analyse des offres effectuée la Commission d'Appel d'Offres en date du 29/11/2023

Vu la proposition de la Commission des Finances en date du 30/11/2023

Il est proposé de retenir pour l'ensemble des lots : Groupama D'OC, 14 rue Vidailhan 31131 BALMA CEDEX

- Lot 1 : dommages aux biens : 8 456.25 € HT soit 9 238.24 € TTC
- Lot n° 2
 - 2A : Responsabilité Civile : 3 385.21 € HT soit 3 689.89 € TTC
 - 2B : Protection juridique : 916.89 € HT soit 1 039.76 € TTC
- Lot n° 3 : flotte automobile : 2 142.57 € HT soit 2 519.66 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 17 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

APPROUVE la décision de la Commission d'Appel d'Offres et de la commission des Finances
RETIENT

Pour l'ensemble des lots : Groupama D'OC, 14 rue Vidailhan 31131 BALMA CEDEX

- Lot 1 : dommages aux biens : 8 456.25 € HT soit 9 238.24 € TTC
- Lot n° 2
 - 2A : Responsabilité Civile : 3 385.21 € HT soit 3 689.89 € TTC
 - 2B : Protection juridique : 916.89 € HT soit 1 039.76 € TTC
- Lot n° 3 : flotte automobile : 2 142.57 € HT soit 2 519.66 € TTC

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce marché

Fait en séance les jour, an et mois susdits
Le Maire,
Sébastien BRAYLE



Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Sébastien Braylé.

Mis en ligne le : 06/12/2023

Le/La secrétaire
Céline VERGÉ

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Céline Vergé.